

CGT - CFDT - SUD - FO - SNJ - CGC

**Il ne suffit pas aux responsables de la CFTC d'avoir bâillonné les salariés en détruisant les instances et en imposant un CE Unique*
la CFTC s'attaque à présent aux organisations syndicales !**

Nous, organisations syndicales signataires des protocoles électoraux du 7 novembre, dénonçons l'attitude destructrice et irresponsable de la CFTC Radio France.

Son diktat de faire signer à l'ensemble des organisations syndicales et à la Direction la phrase suivante : « la durée des mandats et des protocoles est de 4 ans conformément à la législation en vigueur et ne pourra être modifiée sans un accord unanime » est une tromperie pour les salariés et une absurdité juridique !

Cette démarche est contraire à la loi qui stipule qu'un accord doit pouvoir être dénoncé par l'une des parties signataires.

**Il n'y a vraiment qu'une solution
pour éviter la catastrophe :**

**QUE LA CFTC SIGNE CE QUI EST
LEGAL !**

* 20 secrétaires administratives ont leur poste supprimé, 8 CE de région disparaissent, le CE PIDF disparaît, le CCE disparaît, 66 de vos élus perdent leur mandat, 105 délégués syndicaux ne pourront plus vous défendre, 63 représentants syndicaux aux CE et CCE ne pourront plus défendre les salariés, les activités sociales et culturelles sont en danger...

RF, le 1^{er} décembre 05